



## Conseil régional des Pays de la Loire

**AGENDA 21 RÉGIONAL : POUR UN 21<sup>ÈME</sup> SIÈCLE SOLIDAIRE  
ET RESPONSABLE**

### Fiche d'identité

Jacques AUXIETTE (PS)  
3 508 000 habitants  
Date d'engagement : 2005

En 2005, le Conseil régional des Pays de la Loire a adopté un Manifeste politique 2005-2015, dont l'un des axes portait sur le développement durable. Cette volonté s'est traduite au sein du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) qui a marqué en 2008 le lancement de l'Agenda 21. Cette démarche s'est traduite par une large concertation auprès des citoyens et des acteurs du territoire sous la forme d'Assises régionales.

### Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

<p><b>Impulsion politique</b></p>	<p>L'Agenda 21 est copiloté par la Président du Conseil régional, Jacques Auxiette, et le 1<sup>er</sup> Vice-président, Christophe Clergeau. Le plan d'actions a été voté en juin 2009, malgré l'abstention des groupes Union des Pays de la Loire et centriste). Créé en 2009, le budget Agenda 21 consacré à la coordination et l'évaluation de la démarche s'élève à environ 404 000 € pour 2011. Les actions sont actuellement financées sur de nombreuses politiques sectorielles : il est envisagé de créer un jaune budgétaire développement durable pour refléter la réalité du budget du programme d'actions.</p>
<p><b>Pilotage du projet</b></p>	<p>Le pilotage de l'Agenda 21 repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un comité de pilotage animé par le Président et composé des Vice-présidents. Il se réunit 2 à 4 fois par an,</li> <li>- un comité technique animé par le DGS et composé des directeurs et de la mission Agenda 21. Il se réunit 2 à 4 fois par an,</li> <li>- un comité des référents Agenda 21, constitué des 18 référents de chaque direction qui sont généralement les chargés de coordinations interservices. Il se réunit en tant que de besoin,</li> <li>- des groupes de travail transversaux à périmètre variable composés des référents Agenda 21 et des agents possédant une expertise dans le domaine concerné. Ils se réunissent sur des thématiques particulières (éco-manifestations, conditionnalité des aides publiques, ...),</li> <li>- 22 instances partenariales (comités régionaux, conseils et commissions consultatives thématiques) généralement pluri-acteurs qui apportent leur expertise,</li> <li>- la mission Agenda 21 (2 personnes) qui est rattachée au service « Prospective, Schémas et Agenda 21 » de la Direction générale déléguée « Stratégie et Territoires ».</li> </ul>



<p><b>Mobilisation des équipes internes</b></p>	<p>Lors de l'élaboration du programme de l'Agenda 21, l'implication des équipes est passée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création d'un forum boîte à idées sur l'intranet (intranoo),</li> <li>- l'organisation d'une conférence du Comité 21 (92 participants),</li> <li>- la constitution d'un groupe de travail composé de 39 agents volontaires (3 réunions dont 2 organisées avec la contribution de Sémaphores),</li> <li>- un séminaire des cadres qui a réuni environ 120 personnes, et dont ont émergé 90 propositions,</li> <li>- des articles publiés sur l'Intranet et dans le magazine interne <i>Entre-nous</i> pour faire état de l'avancement de l'Agenda 21.</li> </ul> <p>La mobilisation des équipes lors de la mise en œuvre de l'Agenda 21 repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un plan de communication interne qui s'articule autour de plusieurs outils : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un article diffusé en Une de l'intranet une fois par semaine : 1 focus sur une fiche Agenda 21 avec un volet interne, l'éco-geste du mois, deux actualités,</li> <li>• une page dédiée à l'Agenda 21 dans le magazine interne (<i>Entre nous</i>) tous les 2 mois,</li> <li>• des évènements (conférences, animations dans le cadre des semaines du développement durable, de la biodiversité et de l'énergie).</li> </ul> </li> <li>- des formations (intégrées dans le plan de formation des agents) dédiées à la mise en œuvre des changements de pratiques avec notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la présentation de l'Agenda 21 et des écogestes (recyclage du papier, déplacements) dans le cadre de la journée d'accueil des nouveaux arrivants (environ 4 par an),</li> <li>• des formations sur la conduite en sécurité et économie d'énergie (40 agents), les achats écoresponsables (15 agents), les gestes et postures (29 agents), les normes et économies d'énergie, les dispositifs de développement économique sur un territoire, etc.,</li> <li>• des formations spécifiques pour les agents techniciens territoriaux des lycées portant sur les techniques alternatives au désherbage chimique, la gestion des achats et les circuits courts, la conception d'un repas bio et la maîtrise du coût de revient, les énergies renouvelables dans le bâtiment, l'hygiène et l'entretien des locaux...</li> </ul> </li> <li>- la diffusion (à 700 exemplaires papier et sur Internet) d'un guide des écogestes et des pratiques responsables aux agents du campus régional et des espaces régionaux.</li> </ul>
<p><b>Education et mobilisation des partenaires et des citoyens</b></p>	<p>Le Conseil régional est à l'initiative de deux appels à projets relatifs à l'éducation au développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'appel à projets annuel « Education à l'environnement et au développement durable » à destination des associations, des collectivités ou des établissements publics (communes, EPCI, Pays) pour soutenir des actions innovantes et exemplaires (60 % du coût du projet annuel ou pluriannuel (3 ans maximum) est assuré par le Conseil régional avec un plafond de 10 000 € HT par an – un cofinancement est possible), l'appel à projet « Etablissements écoresponsables » visant la réalisation d'un projet éducatif sur l'éducation à l'environnement, la prévention des conduites à risques ou la citoyenneté et la solidarité. La Région met à disposition ses partenaires-experts ou ses ressources en subventionnant les projets, pour 3 ans, à hauteur de 50% du budget prévisionnel éligible dans une limite de 7 500€. Cet appel à projets est complémentaire de la Charte de l'établissement écoresponsable issue d'un partenariat entre le Conseil régional et les services de l'Etat (80 établissements engagés).</li> </ul> <p>Une campagne de communication à destination du grand public sur les économies d'énergie s'est déroulée sur 2 semaines en 2009 (affiches, encarts de presse, messages radios).</p>
<p><b>Concertation avec les parties prenantes</b></p>	<p>L'Agenda 21 régional a bénéficié de 25 000 contributions à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des Assises participatives qui se sont tenues d'octobre 2008 à janvier 2009 et qui ont mobilisé près de 30 000 personnes au sein de 18 débats<sup>1</sup></li> <li>- d'un questionnaire diffusé dans le magazine régional et sur le site Internet des Assises.</li> </ul> <p>Il a bénéficié des apports d'autres instances de concertation citoyenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 panels citoyens de 15 personnes<sup>2</sup> ont émis un avis sur 4 sujets relatifs aux politiques</li> </ul>

<sup>1</sup> Deux types de débats ont été organisés : 16 débats territoriaux, organisés sur 16 bassins de vie du territoire avec l'accompagnement de 38 Conseils de développement, sur différents thèmes (l'énergie, le transport, la formation, l'éducation, l'économie, la santé, l'aménagement du territoire, les services à la population, la consommation responsable, l'habitat etc.), 2 débats publics d'envergure régionale sur la gouvernance de l'Agenda 21 d'une part et sur le thème du lycée d'autre part ainsi qu'un forum conclusif qui a réuni à Nantes en janvier 2009 650 personnes. Ces débats ont inspiré ou influencé 41 fiches action.

	<p>régionales (dont l'Agenda 21), après avoir auditionné différents acteurs et experts durant 3 week-ends. Le Conseil régional prévoit de renouveler l'expérience des panels citoyens pour la définition et l'évaluation des politiques publiques régionales ou à d'autres moments dans la mise en œuvre de l'Agenda 21.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 autres citoyens ont été consultés sur le thème de l'énergie.</li> <li>- 17 instances expertes et participatives ont formulé un avis ou des propositions, notamment le CESR et le Conseil régional des jeunes (CRJ).</li> <li>- en septembre 2009, deux journées d'échanges ont réuni environ 400 personnes (partenaires institutionnels - conseils de développement, CESR, CRJ etc. - et Ligériens intéressés), sur le Campus régional nantais et en visio-conférence avec les 5 espaces régionaux,</li> <li>- en mai 2011, le Conseil régional a lancé des séances bimensuelles de rencontres « <i>Dites-moi</i> » entre 5 à 10 Ligériens (recrutés par l'Institut d'études Mediatrack) et un élu régional. La vidéo des débats est téléchargeable sur le site Internet et des extraits sont publiés dans le magazine régional.</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<p>L'évaluation de l'Agenda 21 repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un observatoire régional économique et social (Ores) qui regroupe les données socio-économiques du territoire,</li> <li>- un tableau de bord avec des indicateurs techniques, action par action,</li> <li>- une réflexion pilote sur les indicateurs de richesses,</li> <li>- en 2011-2012, une évaluation par les parties prenantes.</li> </ul> <p>Le Conseil régional réfléchit également à la mise en place d'une comptabilité globale et une notation extra financière démarrant suite à la rédaction du premier rapport développement durable de la Région en juin 2012.</p>

### Vision stratégique et plan d'actions

<b>Axes stratégiques et plan d'action</b>	<p>L'Agenda 21 s'articule autour de 6 axes, déclinés en objectifs (22) puis en fiches-action (165) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer une performance économique durable en équilibre avec l'environnement (5 objectifs, 40 fiches-actions)</li> <li>- innover dans la science et les services qui protègent et améliorent la vie (4 objectifs, 26 fiches-actions)</li> <li>- alimenter le progrès vers une société plus juste (3 objectifs, 21 fiches-actions)</li> <li>- parier sur les potentiels des femmes et des hommes (4 objectifs, 34 fiches-actions)</li> <li>- une collectivité exemplaire (4 objectifs, 30 fiches-actions)</li> <li>- démocratie et suivi de l'Agenda 21 (2 objectifs, 14 fiches-actions)</li> </ul> <p>Ces axes ont été définis sur la base des défis identifiés dans le SRADDT à l'horizon 2020, tout en s'inscrivant dans le cadre de référence national des agendas 21.</p> <p>Chaque fiche-action définit des objectifs assortis d'indicateurs ainsi qu'un calendrier à court ou moyen termes.</p> <p>15 actions sont achevées et 75% sont en cours. Une partie des fiches action a fait l'objet d'une actualisation en octobre 2009, en février 2010 et juin 2011. 18 nouvelles fiches ont été intégrées en juin 2011.</p>
<b>Articulation des politiques publiques</b>	<p>Entre 2005 et 2008 ont été élaborés des schémas sectoriels relatifs aux différentes politiques publiques régionales (développement économique, développement du tourisme et des loisirs, éducation et formation etc.). Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire adopté en juin 2008 propose une mise en cohérence de ces schémas.</p> <p>Par ailleurs, un groupe de travail regroupant les collectivités et les PNR a été mis en place sur les Agenda 21 : des journées d'échange de bonnes pratiques, des groupes de travail thématiques, un espace intranet, une lettre d'informations, des formations et une base de ressources.</p> <p>Le Conseil régional a également lancé un appel à projets « Accompagnement pour le développement des Agendas 21 locaux » à destination des EPCI et des territoires des SCOT se lançant dans leur 1<sup>er</sup> Agenda 21. L'accompagnement peut prendre la forme d'une participation à l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le montant maximum de l'aide est fixé à 60 % du coût du projet (avec un plafond à 30 000 €). 240 000 € ont été votés par la Région pour mettre en œuvre cet appel à projets.</p>
<b>Partenariats</b>	<p>Chaque fiche-action précise les partenaires à associer (ADEME, SEM régionale, Pôle</p>

<sup>2</sup> La sélection a été réalisée par IPSOS afin de veiller à la représentativité des panels.

Végépolys, établissements de formation, bailleurs sociaux, associations, collectivités infrarégionales ...). A titre d'exemple, un partenariat financier a été conclu dans le cadre de la Convention ADEME/Région pour aider les entreprises à réaliser des travaux d'amélioration de leur performance énergétique. Des partenariats ont été également noués avec les banques pour l'emprunt obligataire. L'accompagnement de l'activité de l'association Synergie se fait en cofinancement avec le FEDER.

### Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Exemplarité de l'administration	Développer les usages de la visioconférence et de la webconférence	- 34 visioconférences réalisées en moyenne par mois (forte progression en 2011) - développement de l'équipement en visioconférence : 1 salle de réunion dans chacun des 5 Espaces Régionaux, 2 régies et 2 salles de réunion à Nantes et 1 salle de réunion dans le bureau du Président
	Accompagner les pratiques solidaires	création en 2009 d'une AMAP légumes « Panais de la dernière pluie » sur le campus régional de Nantes
	Améliorer l'accessibilité des locaux et des outils de travail	signature en juillet 2011 d'un nouveau protocole d'accord favorisant l'insertion professionnelle et l'intégration des agents en situation de handicap dans les services
Lutte contre le réchauffement climatique	Développer un programme de maîtrise de l'énergie dans l'habitat	- en 2010, plus de 1600 particuliers et 200 collectivités, associations ou copropriétés, ont reçu un soutien financier régional pour réaliser des travaux de maîtrise d'énergie - dispositif de 2 millions d'euros voté en 2011 pour aider les particuliers dans la réalisation de travaux permettant de réduire de 40% la consommation énergétique
	Elaboration du Plan climat régional	lancement de l'élaboration du Plan climat en janvier 2010
	Développer une offre régionale de transports adaptée aux déplacements de la vie quotidienne	- augmentation de 34% du nombre de voyages effectués sur le réseau régional entre 2004 et 2010 - augmentation de 10,70% de l'offre kilométrique de transport régional entre 2004 et 2010 - fréquentation du site Destinéo (itinéraire en Pays de la Loire) : en mai 2011, 29 779 visites, 168 195 pages vues et 256 010 recherches d'itinéraires - 7 pôles d'échanges multimodaux achevés et 20 pôles actuellement en cours de travaux ou à l'étude
Préservation des ressources et de la biodiversité	Mettre en œuvre un plan régional en faveur de la biodiversité	- adoption du plan d'actions 2010-2012 au budget prévisionnel de 2010 - constitution du géo portail avec accès à des données thématiques sur la biodiversité en 2010
	Favoriser les réseaux de trames vertes et bleues	- 30 contrats nature signés en 2011 pour soutenir les territoires dans la mise en œuvre d'expertises sur la biodiversité dans les documents de planification et pour la conduite de projets opérationnels visant à préserver, entretenir ou restaurer des corridors biologiques. - démarrage de l'élaboration du schéma de cohérence écologique en mai 2011
	Aider la création et la gestion de Réserves naturelles régionales	13 réserves naturelles régionales labellisées lors du vote du budget 2011
Lutte contre les exclusions et les discriminations	Développer l'égalité d'accès à la formation	- désignation de 140 référents handicap dans chaque CFA - en 2011, prise en charge du coût de la formation

		professionnelle dispensée à 15 détenus afin de favoriser leur insertion professionnelle à leur sortie de prison
	<b>Promouvoir l'égalité hommes femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- signature en 2008 de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale</li> <li>- adoption en juin 2009 d'un Plan d'actions régional « Pour l'égalité entre les femmes et les hommes » (8 axes, 17 actions)</li> <li>- création d'un Prix de la vocation scientifique et technique pour les jeunes filles (36 prix accordés par le Conseil régional en 2010)</li> </ul>
	<b>Concevoir et mettre en œuvre un plan régional de lutte contre les discriminations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- installation du Comité de pilotage et lancement du Comité scientifique en novembre 2010</li> <li>- organisation d'une conférence régionale de lutte contre les discriminations et mise en place de groupes de travail spécifiques au 1<sup>er</sup> semestre 2011</li> </ul>
<b>Soutien aux filières de l'économie sociale et environnementale</b>	<b>Structurer et développer le tourisme social et associatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plus de 100 centres d'hébergement de tourisme social en Pays de la Loire</li> <li>- 1,4 millions de nuitées annuelles, dont 63% par des familles et 39% des employés</li> <li>- budget régional d'aide au tourisme social d'1,35 millions d'euros (soutien à la modernisation des équipements)</li> <li>- soutien des porteurs de projets souhaitant obtenir le label «Tourisme et Handicap»</li> </ul>
	<b>Encourager l'entrepreneuriat et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2010, 1 311 prêts d'honneur à la création d'entreprise «Jeunes» et «Solidaire» (contre 1 162 en 2009) et 606 primes régionales à la création d'entreprise « Jeunes » et « Solidaire » (590 en 2009)</li> <li>- 42 entreprises ligériennes candidates aux Trophées de la Responsabilité globale en 2010 (30 en 2009)</li> </ul>
	<b>Faire évoluer les systèmes agricoles vers plus de durabilité, vers une meilleure gestion des ressources naturelles et vers les productions biologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement de 27 projets d'expérimentation agricole dans les domaines de l'agronomie, du contrôle des maladies, de la maîtrise énergétique, de la réduction des gaz à effet de serre (1 316 137 € attribués)</li> <li>- soutien aux initiatives en matière d'expérimentation agricole : appel à projet en 2011 pour l'accompagnement des démarches collectives et des investissements en faveur de l'environnement</li> </ul>
	<b>Sensibiliser les TPE artisanales au développement durable et à la maîtrise de l'énergie</b>	un centre de ressources bâtiment durable doit voir le jour fin 2011, pour accompagner la montée en puissance des artisans vers l'éco-construction.
<b>Epanouissement humain</b>	<b>Valoriser les pratiques culturelles et sportives ainsi que l'engagement citoyen et l'intégration sociale des jeunes les plus éloignés de l'offre : le Pass Culture &amp; Sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pour 8€, 100 € de pass pour les lycéens, les apprentis et les jeunes non scolarisés de 15 à 19 ans</li> <li>- 60 000 utilisateurs du Pass par an depuis 2006 - en 2009</li> <li>- 500 établissements scolaires et 750 points relais</li> <li>- 900 de partenaires culturels et sportifs concernés</li> </ul>
	<b>Favoriser le développement du cinéma régional et la diffusion internationale des artistes régionaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pour 2011, fonds d'aide à la production audiovisuelle et cinématographique d'1,2 M€ au total, soutien apporté à treize projets de films (401 000 €)</li> <li>- en 2010, soutien apporté à Zutano Bazar, à la Cie Yvann Alexandre (danse), à Zenzile, à Titi Robin (musique), de Bulles de Zinc et Non nova (arts du cirque)</li> </ul>

<b>Education au développement durable</b>	<b>Sensibiliser à la nécessaire préservation de l'environnement et au développement durable</b>	14 projets retenus en 2010 dans le cadre de l'appel à projets « éducation à l'environnement »
	<b>Soutenir les établissements écoresponsables et mutualiser les bonnes pratiques dans tous les établissements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 79 établissements engagés dans la démarche « établissements écoresponsables » (dont 38 lycées publics, 11 lycées privés et 30 CFA)</li> <li>- 2 appels à projets lancés sur les thématiques de l'énergie, de l'alimentation et de l'éducation dans le cadre de la démarche</li> <li>- soutien à l'organisation d'une journée annuelle des établissements écoresponsables en 2011</li> </ul>
<b>Coopération internationale</b>	<b>Inscrire les coopérations décentralisées dans le développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- environ 50 acteurs du territoire mobilisés dans le cadre de la coopération avec l'Etat du Burundi (autour de la santé, du sport, de la pratique handisport (encadrement socio-sportif de 2 000 jeunes Burundais chaque année pendant les vacances), de la croissance économique inclusive autour de l'agroalimentaire et la protection de l'environnement (soutien au programme Paysage Protégé du Nord Est du Lac Tanganyika)</li> <li>- coopération avec le Shandong autour de l'économie, le sport et la culture ; avec le Yucatan sur l'environnement, le tourisme solidaire et l'éducation ; avec le Tamil Nadu sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'économie</li> </ul>

### Communication et promotion territoriale

<b>Communication institutionnelle</b>	De nombreuses actualités, diffusées via le site internet et/ou le magazine de la Région, traitent de l'Agenda 21 régional.
---------------------------------------	--

### Commentaires

#### Contact :

Patricia BRUNEAU, Responsable de la mission Agenda 21, 02 28 20 56 32 ,  
patricia.bruneau@paysdelaloire.fr